

# CAS D'EXPÉRIENCE

## République Démocratique du Congo

### Programme du cadre intégré renforcé CIR

**Date de la soumission :** Le 31 janvier 2011

**Région :** Afrique Centrale

**Pays :** République Démocratique du Congo

**Type :** Programme du cadre intégré renforcé CIR

**Auteur :** Jules MUILU MBO

**Coordonnées :** Secrétariat Général au Commerce ; Tél. 00243 999993455 ; e-mail : [julesmuilumbo@yahoo.fr](mailto:julesmuilumbo@yahoo.fr)

### QUESTION TRAITÉE : Mise en œuvre du CIR

La mise en œuvre du Cadre intégré renforcé concourt à assurer la promotion du commerce en vue de la création des richesses et de la réduction de la pauvreté. Le choix de faire du commerce le levier de développement a été ressenti et exprimé par le Gouvernement au regard des limites affichées par le comportement des secteurs admis jadis comme seuls pourvoyeurs des richesses d'une part, et en tenant en compte de l'évolution du système commercial multilatéral qui procure des avantages suite à l'insertion réussie dans le commerce mondial (accès aux marchés).

A la faveur de ce choix, la stratégie globale de croissance et de la réduction de la pauvreté de la deuxième génération en élaboration vient d'intégrer le secteur du commerce dans ses priorités afin de contribuer au processus d'accès aux marchés des produits congolais qui par ailleurs doivent répondre à quelques impératifs dont l'augmentation de la capacité de production, l'amélioration de la qualité des produits en tenant compte des normes et répondre aux exigences de conditionnement.

Le cadre intégré renforcé vise à favoriser l'accès aux marchés à travers un soutien à la production locale (filrière, branche ou produit) et la recherche de la compétitivité ; la diversification des exportations.

La facilitation des procédures dans le cadre des échanges commerciaux constitue aussi un pan important auquel le CIR s'est focalisé pour assurer la promotion de ces échanges commerciaux et permettre ainsi l'expansion du commerce et la création des richesses et attrait des investissements directs étrangers (IDE).

### LES OBJECTIFS DU CIR

Objectif global : Les activités du CIR concourent à développer et à promouvoir les exportations

Objectif spécifique : Le cadre intégré renforcé vise à :

- Appuyer les secteurs porteurs ;
- Renforcer la capacité des unités de mise en œuvre ;
- Intégrer la matrice d'actions de l'étude diagnostique pour l'intégration du commerce dans la stratégie

globale du développement ;

- Mobiliser les ressources financières

## CONCEPTION ET MISE EN ŒUVRE DU CIR

La conception du Cadre intégré renforcé a été abordée à travers une approche participative impliquant les différents partenaires concernés à savoir le secteur public (Ministères sectoriels), le secteur privé et la société civile.

La mise en œuvre du CIR a été facilitée par le concours de nos partenaires (Banque mondiale, Union Européenne, la CNUCED, l'OMC...) qui par leurs appuis, ont contribué à la réalisation de l'EDIC et à la validation de la matrice d'actions à l'issue des concertations avec toutes les parties prenantes.

Notons que le cadre institutionnel de la mise en œuvre du programme CIR est structuré de la manière suivante :

- Point focal national ;
- Coordination du CIR ;
- Facilitateur des donateurs ;
- Agence facilitatrice.

## PROBLEMES RENCONTRES (cas de la matrice d'actions)

L'insuffisance de l'expertise dans les structures de mise en œuvre du cadre intégré renforcé. Il y a donc un besoin réel d'experts en élaboration des projets, du suivi et de l'évaluation.

L'insuffisance des ressources financières.

La faible capacité de mobilisation des ressources.

Le problème de la coordination.

## FACTEURS DE REUSSITE / ECHEC

a) Réussite : Il s'est dégagé un vif intérêt auprès des parties prenantes pour l'appropriation du programme cadre intégré au regard de son impact pour l'expansion du commerce.

Il a été constaté une implication directe des parties prenantes

b) Echec :- les difficultés connues par la coordination dans la conduite des travaux ;

l'insuffisance de communication entre les bailleurs d'une part, et d'autre part entre les bailleurs et les bénéficiaires

## RESULTATS OBTENUS

Nous disposons déjà d'un cas de référence qui est la matrice d'actions de l'EDIC et qui va permettre l'absorption de financement dans la cadre de l'Aide au commerce pour favoriser la promotion des exportations.

Le secteur du commerce est intégré dans la stratégie globale du développement ;

Dans son rôle d'interface, le CIR engage des actions de mobilisations des ressources financières ;

La mise à disposition des études de faisabilité découlant de la matrice d'actions ;

Il y a les opportunités d'appui sectoriel qui cadrent avec la matrice d'actions de l'EDIC.

### ENSEIGNEMENTS TIRES

Il a été constaté l'existence d'une lourdeur dans la procédure de la mise en œuvre du cadre intégré. Il est impérieux des rencontres de sensibilisation au profit des partenaires locaux (secteur privé et société civile) en vue d'appréhender les incidences positives d'une appropriation du processus de notre insertion dans le système commercial multilatéral (l'accès aux marchés, spécialisation en filière, la compétitivité).

### CONCLUSION

Nous sommes convaincus que le programme du cadre intégré va contribuer substantiellement à l'expansion du commerce, à la promotion de nos exportations, à la création des richesses et à la réduction de la pauvreté. Ce programme favorise l'accès aux marchés à travers la compétitivité. Il contribue à l'installation des nouvelles infrastructures (routes d'évacuation, infrastructures de stockage, renforcement des capacités d'analyse et d'évaluation dans le domaine des normes. Il participe à la facilitation des échanges par la simplification des procédures à l'import-export.